

Rififi autour d'une subvention

MUSIQUE · La subvention régionale à MTV provoque la colère du RIF qui regroupe des réseaux départementaux de lieux de musiques.

C'est l'histoire d'une subvention de 627 902 euros accordée à la chaîne MTV Networks par le conseil régional d'Île-de-France pour l'organisation des Révélation MTV 2006 en Île-de-France. Un projet porté par Julien Dray (PS), chargé de la politique de la ville et de la jeunesse. Une belle somme pour un tremplin musical. Mais le beau geste mécontente le RIF (association des réseaux des musiques actuelles amplifiées en Île-de-France). Pour Vincent Rulot, président du RIF, c'est l'effarement. « Le citoyen ne comprend pas que l'argent de la région soit versé à un opérateur commercial comme MTV. Et quand il voit l'ampleur de la somme, les bras lui en tombent. »

Installé dans plusieurs départements (77, 78, 92, 94...), le RIF, qui regroupe des salles de concerts, des studios de répétition, des associations travaillant autour des lieux de musiques actuelles et du développement des arts dans ce secteur, ne comprend pas ce choix. « La nature même du projet, ce tremplin amateur à qui on fait miroiter la possibilité de se retrouver au firmament médiatique paraît complètement aberrant. C'est n'importe quoi, s'indigne Vincent Rulot. La région avait déjà soutenu des opérations du même genre, avec MCM et France 3. Des opérations



Vincent Rulot, président du RIF, se dit mécontent face à cette subvention accordée à MTV.

La région avait déjà soutenu des opérations du même genre, avec MCM et France 3.

que le RIF avait dénoncées pour les mêmes raisons. Cela se renouvelle. Sans aucune concertation avec le RIF qui représente plus d'une centaine de lieux de musiques actuelles en Île-de-France. » Pour le président, tout continue « sur les mêmes principes infantilisants des musiques actuelles ne pouvant se déve-

lopper que dans l'industrie musicale et les grands médias. Pourtant, tout le monde sait que MTV n'a rien à voir avec les projets artistiques que nous développons sur nos lieux ». Pour Vincent Rulot, la décision d'octroyer cette subvention à MTV permet de s'apercevoir qu'à chaque fois, « les musiques actuelles sont utilisées comme argument social au lieu d'être considérées comme un champ culturel et artistique à part entière ».

Le RIF existe depuis un certain temps. Au début avec trois réseaux. Aujourd'hui, il en compte sept. Selon son président, le RIF a toujours entretenu une relation régulière avec la région Île-de-France, le ministère de la Culture et les conseils généraux. Après les événements des banlieues, explique Vincent Rulot, « nous avons été interpellés par le ministère de la Culture pour donner notre avis. La constatation, aujourd'hui, est que les soutiens et le développement des aides ne sont pas arrivés sur notre secteur. Et cela malgré les écrits, en ce sens, au ministère de la Culture et à la DRAC » (direction régionale de l'action culturelle).

Le RIF a appelé au boycott de cette opération avec MTV. Pour lui, les organisateurs de spectacles « n'y trouveront aucun intérêt, à part quelques miettes ». Il a aussi appelé les musiciens à ne pas entrer dans ce qu'il qualifie de « piège ».

Fernand Nouvêt